

L'EMPREINTE DE MICHEL BOUILLOT SUR LE VILLAGE DE RULLY

Paul Berthier

Photographies de l'auteur

Si le lecteur de « L'habitat rural de la Côte chalonaise », publié en 1988 par Michel Bouillot, a la curiosité de s'arrêter quelques instants sur les remerciements formulés par l'auteur pour la réalisation de ce volume, il remarquera qu'une majorité de ceux-ci s'adressent à des habitants de Rully. Le fait peut surprendre, mais il s'explique cependant aisément. En cette fin de XX^e siècle, le curé de la paroisse de Rully est le père Georges Bouchard, un cousin de Michel Bouillot. Ce lien familial fut vraisemblablement renforcé au début des années 1950, lors d'un passage commun qu'ils firent au petit séminaire de Rimont. Le jeune prêtre, qui surveillait les études dans l'attente de sa nomination, y côtoyait le professeur de dessin. Une complicité s'établit entre eux qui fut de tout temps privilégiée et permit ainsi à Michel Bouillot de nouer des liens particuliers avec le village de Rully et ses habitants. L'artiste, au service des églises, y a laissé son empreinte à travers plusieurs oeuvres destinées à l'église paroissiale mais aussi dans la réalisation d'une croix sur le territoire communal.

UNE TOUCHE DE MODERNISME DANS L'ÉGLISE DE RULLY

Dernier curé résidant à Rully à partir de l'année 1970, l'abbé Georges Bouchard trouve à son arrivée dans sa nouvelle paroisse une église bien entretenue dont l'architecture néogothique de la façade, réalisée au milieu du XIX^e siècle, occulte l'histoire d'un monument beaucoup plus ancien dont les origines mentionnées dans les archives remontent au début du X^e siècle⁽¹⁾.

L'intérieur de l'église avait été entièrement transformé, à la charnière des XIX^e et XX^e siècles, par le curé de l'époque, François-Xavier Bachelet, qui fit table rase du passé. Il commença par coiffer la large nef d'un remarquable et original plafond trilobé en lambris, sur des plans de l'architecte mâconnais Louis Authelain, dont la décoration picturale est également l'oeuvre d'un autre Mâconnais, le peintre décorateur Victor Bussièrre. Puis il acheta un orgue qu'il installa sur une tribune créée pour la circonstance au fond de la nef. Avec l'aide de paroissiens généreux, il ajouta à l'église une quatrième chapelle latérale pour loger les fonts baptismaux et restaura les autres chapelles dont il changea, pour certaines, les saints patrons auxquels elles étaient dédiées depuis le XV^e siècle, puis il orna la nef de statues. Enfin, en 1911, il suréleva dans un pur style néogothique le chœur et la partie centrale du transept qui supporte le clocher. Les grandes baies du chœur ainsi créées furent habillées de vitraux fabriqués par l'Institut royal de Munich.

Sans bouleverser ce décor inté-

rieur, le curé Bouchard souhaitait cependant apporter à son église quelques touches de modernisme plus au goût du jour. Il voulait aménager le chœur dans l'esprit de la nouvelle liturgie et créer, à l'intérieur même de l'église, ce qu'il appelait une « chapelle d'hiver ».

C'est donc tout naturellement avec le concours de son cousin Michel Bouillot qu'il entreprit cette démarche.

L'aménagement du chœur

Le curé Bouchard profita de l'occasion que lui fournissait la célébration de la Saint-Vincent tournante 1971, organisée cette année-là par les vigneron de Rully, pour déplacer le maître autel, situé alors au fond du chœur, dans la croisée du transept, afin de célébrer la messe face aux fidèles. Pour meubler l'espace vide créé par cette translation, il commanda un triptyque à son cousin Michel Bouillot.

La forme originale de ce triptyque reproduit le dessin des petites baies gothiques qui orne la partie basse des trois vitraux du chœur situés en arrière-plan, sans oublier les feuilles dorées qui y sont attachées pour compléter le décor. A n'en pas douter, c'est dans l'observation de ces vitraux que Michel Bouillot a trouvé son inspiration qui permet une parfaite intégration du triptyque au monument.

Il confia la fabrication de la boiserie à un ébéniste clunisien nommé Champenois. Une ouverture fut ménagée en partie basse du panneau central pour y installer un tabernacle. Le triptyque repose sur une table de bois, semblable à un autel antique, dont la partie



Intérieur de l'église de Rully.



Le triptyque du Bon Pasteur

haute est agrémentée d'une frise de sarments de vigne chargés de feuillages et de grappes de raisin dans lesquels s'égaient oiseaux, chouette, escargot. L'ensemble est traité dans un ton jaune doré du plus bel effet qui malheureusement passe souvent inaperçu du fait de sa position. Le panneau central du triptyque

est à la gloire du Bon Pasteur, symbole de la miséricorde divine. Il porte une brebis sur ses épaules et tient dans sa main gauche son bâton de berger. D'autres brebis sont paisiblement assises à ses pieds et les animaux de la Création s'associent à cette représentation : un corbeau observe la scène d'en

bas, imité tout en haut par une petite souris et un couple de bouvreuils. L'ensemble est bordé d'un liséré bleu puisé lui aussi dans la même partie basse des vitraux du chœur.

Initialement, l'artiste avait proposé un Bon Pasteur beaucoup trop moderne au goût du curé Bouchard qui lui demanda de

revoir sa copie. Michel Bouillot dessina alors un Bon Pasteur en s'inspirant d'une représentation d'un sarcophage de la basilique Saint-Jean-de-Latran à Rome : il ne pouvait y avoir plus ancien pour satisfaire son cousin. Ce Bon Pasteur du début de l'ère chrétienne est représenté jeune, vêtu d'une tunique courte portant une brebis sur ses épaules, tel celui que nous voyons sur le triptyque. Mais, pour se venger en quelque sorte de lui avoir contesté son œuvre originelle, Michel Bouillot, avec malice, conserva pour son Bon Pasteur les bottes en caoutchouc dont il l'avait affublé dans le projet primitif.

Le panneau central est encadré sur le volet droit par une scène de moisson où s'activent un lieur et un porteur de gerbe. Sur le volet de gauche, beaucoup plus ornémenté et coloré, est représentée une scène de vendange où l'on récolte comme dans l'appellation Rully le raisin blanc et le raisin rouge.

En partie basse du triptyque, huit petits tableaux accolés chantent les louanges de la nature, du monde animal au monde végétal. Les deux petits tableaux centraux prolongent le dessin du panneau central avec la botte du Bon Pasteur et une tête de brebis. Ils contiennent la légende, dont la typographie caractéristique de l'écriture de Michel Bouillot suffit à identifier l'œuvre qui n'est pas signée. Cette légende, « *Chemin de Vérité et de Vie* », est une phrase tirée de l'évangile selon saint Jean où Jésus au cours de la Scène répondant à Thomas lui dit : « *Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie. Nul ne va au Père que par moi...* ».

Chaque revers de volet est agrémenté d'un personnage en longue aube blanche sur un fond vermillon, sans toutefois pouvoir dire si ce sont des anges. A leurs



La frise de la table portant le triptyque



Détails du triptyque

pieds, sur un sol à damier noir et blanc, sont posés à gauche une corbeille contenant du pain et à droite une carafe et un verre contenant du vin rouge, symboles de l'eucharistie.

Le triptyque refermé



Pour s'adapter à la nouvelle liturgie, le curé de Rully fit également confectionner un chandelier pascal et un lutrin en fer forgé. Ils furent réalisés par René Desroches, ferronnier d'art à Sivignon près de Cluny, sur les dessins de Michel Bouillot.

Le chandelier pascal repose sur un trépied dont chaque branche est ornée en partie basse d'une large volute rentrante sur laquelle est plaqué un décor végétal semblable aux branches de laurier qui couronnaient la tête des héros antiques.

Cette volute est surmontée par une seconde volute sortante beaucoup plus discrète ponctuée d'une ligne de gouttes. Au deux-tiers de la tige qui supporte le cierge, posées sur un anneau, quatre feuilles en forme de volute sortante diamétralement opposées se dressent le long de la tige. Une large vasque, qui sert de réceptacle pour le cierge pascal, couronne le haut de la tige. Son pourtour est jalonné d'une alternance de cercles et de bâtonnets marqués en creux dans le métal.

Deux larges volutes superposées et montées en opposition forment le pied du lutrin. Le méplat des volutes est martelé et chargé d'une

branche d'olivier. Le porte-livre du lutrin est composé d'un entrelacement de volutes.

Le chandelier pascal et le lutrin sont en parfaite harmonie avec la table de communion en fer forgé qui date du début du XVIII^e siècle qu'ils jouxtent.

La chapelle d'hiver

Les fidèles se raréfiant à la messe matinale en semaine, le curé Bouchard décida de réaménager l'une des chapelles latérales de son église en chapelle d'hiver, plus facile à chauffer. Son choix

se porta sur la plus spacieuse d'entre elles qui était l'ancienne chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, fondée au XV^e siècle par la famille d'un notaire de Rully. A la fin du XIX^e siècle, le curé Bachelet avait fait restaurer cette chapelle par le peintre décorateur chalonnais Louis Laurain, en la dédiant au Sacré-Cœur. De cette restauration sont encore visibles aujourd'hui les enluminures de l'arche gothique de l'entrée où sont écrites sur des phylactères entrelacés de feuillage des citations tirées de l'office du Sacré-Cœur.

Pour mener à bien son entreprise, le curé Bouchard fit de nouveau appel à son cousin. Sans que nous en ayons la preuve formelle,



Le chandelier pascal et Le lutrin devant la table de communion du XVIII^e siècle





Vitrail et tableau de la chapelle du Sacré-Cœur

LA CROIX DE VAROT

Après avoir mis son art au service de son cousin, Michel Bouillot apporta son concours à la réalisation d'une croix sur le territoire communal de Rully.

L'emplacement

La croix fut implantée en Varot, à l'emplacement d'un vieux calvaire dont il ne restait que la trace. La montagne de Varot, qui a donné son nom au lieu-dit, est située à l'ouest de la commune de Rully, en limite des communes de Bouzeron et de Chassesey-le-Camp. Mais Varot est surtout un climat de l'appellation Rully, adossé à la montagne de Varot, point culminant du territoire communal et remarquablement exposé plein sud. Déjà avant le XVII^e siècle, le chapitre de la cathédrale Saint-

Vincent de Chalon-sur-Saône y possédait un important domaine pour l'époque. Courtépée, en 1780, dans sa « *Description du duché de Bourgogne* » mentionne au paragraphe sur Rully que « *les vins blancs des climats de Grésigny et de Varot ont de la réputation.* » Complètement abandonné après la crise du phylloxera et la guerre de 1914-1918, ce climat était retourné à l'état de friche au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Il fut replanté dès la fin des années 1950 et devint le monopole d'une maison de vin de Rully.

Lorsque les vignes furent plantées, certainement dans l'intention louable de protéger le domaine, le propriétaire manifesta le désir d'ériger une croix en limite de sa propriété, face à la commune de Chassesey-le-Camp. L'endroit choisi jouxtait une borne armoriée datant du début du XVI^e siècle qui délimitait les seigneuries de Rully, Bouzeron et Nantoux et qui fut classée au

éclore une marguerite stylisée, dans des tons vert, jaune et bleu également pâles, allusion imagée à sainte Marguerite-Marie Alacoque.

Seules les taches remplissant les ajours du réseau et la représentation du Cœur de Jésus au centre du réseau, d'un rouge chaud, apportent de la luminosité à l'ensemble du vitrail.

Michel Bouillot compléta le décor de la chapelle avec un grand tableau illustrant l'apparition du Cœur de Jésus à sainte Marguerite-Marie Alacoque. Le lieu de l'événement est évoqué en pied de tableau par un contre-jour sur la basilique de Paray-le-Monial et les toits de la ville. La représentation de Jésus est fidèle à la description qu'en fait la petite sœur Visitandine : « *Après m'avoir fait reposer sur cette poitrine sacrée... ce divin Cœur me fut présenté comme dans un trône de flammes, plus rayonnant qu'un soleil et transparent comme un cristal* »⁽²⁾

Pour compléter la décoration, Michel Bouillot enlumine la face avant du meuble servant d'autel de fleurs multicolores.

il semble bien que la fermeture de la chapelle par une baie vitrée fut également l'œuvre de Michel Bouillot auquel nous devons la décoration intérieure. Celui-ci exécuta le carton pour la confection du vitrail de la baie gothique de la chapelle. Ce vitrail, financé par la commune, fut réalisé en 1977, selon la technique de la dalle de verre, par l'atelier de Raymond Picard, maître-verrier à Chapaize. On découvre un style moderne très dépouillé, à l'image des vitraux cisterciens, dont la facture sobre contraste discrètement avec l'ensemble des autres vitraux de l'église beaucoup plus anciens et plus colorés. Les bordures sont formées de motifs en losange, grands et petits alternés, dans différentes nuances de jaunes pâles et d'incolores. La partie centrale de chaque élément du vitrail forme un damier régulier mélangeant des dalles de verre carrées dans les mêmes tons que la bordure. C'est ce même motif que Raymond Picard utilisera pour les vitraux du chœur de l'église de Mont-Saint-Vincent en 1981. Au milieu de chaque lancette, en guise de médaillon, Michel Bouillot fait





Le plan de Michel Bouillot approuvé

titre des Monuments historiques en 1922. Or cette borne venait selon les termes de l'architecte des Bâtiments de France d'être bousculée, probablement par un engin agricole⁽³⁾. Il lui fut alors répondu par le propriétaire « que dans le courant de l'année 1979, en collaboration avec la paroisse de Rully, monsieur Bouillot de Cluny et moi-même restaurons le coin-calvaire voisin ; La borne sera remise en valeur par la même occasion⁽⁴⁾. »

Le monument

La commande du projet fut passée à Michel Bouillot par l'intermédiaire du curé Bouchard. C'est sans doute au début de l'année 1978 que Michel Bouillot présenta son projet initial. Celui-ci ne fut pas très apprécié par le commanditaire qui transmit au curé de Rully, intermédiaire auprès de son cousin, un certain nombre de remarques. De son point de vue : « la colonne est un peu trop futuriste, la croix beaucoup trop épaisse, le boudin de la base un peu gros et le porte boudin un peu étroit⁽⁵⁾ » ; il souhaitait également une moulure dorique, sans doute évoquait-il le chapiteau qui couronne la colonne ? Hélas, les esquisses de ce projet ne sont pas connues, elles nous auraient cependant permis d'appréhender avec plus de perspicacité l'esprit créatif de l'artiste. Michel Bouillot revoit là encore sa

copie. Dans sa nouvelle version, il propose une colonne toscane dans sa plus grande pureté de la base au chapiteau, avec un fût légèrement galbé du bas. Avec ce style toscan, contemporain et proche du dorique, dont en outre de nombreux exemples jalonnent nos chemins de campagne depuis des siècles, se met-il à l'abri de toute accusation futuriste. De fait, ce nouveau projet, jugé cette fois-ci suffisamment classique, est accepté par le commanditaire.

Une première demande de permis de construire effectuée en juillet 1979 sur un mauvais formulaire ayant été rejetée, la demande officielle date du 1^{er} août 1979. Le permis de construire, accordé au début de l'année 1980, mentionne que le détail de la modénature du fût devra être précisé sur une épure et soumis à l'approbation de monsieur l'architecte des Bâtiments de France. Ce dernier, M. Lenormand, « donne son accord au tailleur de pierre en chichitant sur quelques détails⁽⁶⁾ » indique Michel Bouillot qui confie le travail à Pierre Griot, tailleur de pierre clunyois. L'ensemble sera taillé dans une pierre de Buxy qui a été extraite de la carrière à l'automne 1979. Début 1980, Pierre Griot est prêt à se mettre à l'ouvrage, et, en novembre, il adresse au commanditaire une photographie de la colonne presque achevée. Les

trois pièces : socle, fût et croix, sont bouchardées. Il ne manque que les sculptures sur la croix : sur la face orientée à l'ouest celle du Christ taillée en creux et sur l'autre face une gravure stylisée représentant la Vierge. L'inscription à graver sur le socle n'est toujours pas précisée, ce sera finalement : « *Je suis la Résurrection et la Vie* » accompagnée de la date : 1981.

Le socle destiné à recevoir la croix étant enfin prêt, la croix fut érigée à la fin du mois de juin 1981. Elle est orientée classiquement avec le christ face à l'ouest. Le 1^{er} juillet 1981, Pierre Griot pouvait écrire au commanditaire : « *Je pense que le temps peu clément vous a quand même permis de monter jusqu'au calvaire. J'espère surtout qu'il vous plaît⁽⁷⁾.* » Plus de trente-cinq ans se sont écoulés depuis cette date, la croix est toujours plantée au pied du vignoble, mais elle commence à souffrir des vicissitudes du temps. Pour le triptyque du Bon Pasteur dans l'église comme pour la

Croix de Varot, on constate que les différents commanditaires refusent le projet initial dans lequel l'artiste avait laissé parler son génie créateur jugé trop futuriste. Cependant, chaque fois Michel Bouillot se plie à la volonté des demandeurs en sacrifiant sa création artistique, certes parfois avec une pointe de malice. Ce comportement laisse transparaitre une des qualités de Michel Bouillot qui souhaite avant tout faire plaisir, au détriment de son art. Merci à Michel Bouillot d'avoir contribué par son œuvre originale à enrichir le patrimoine religieux rullyotin.

Il semblerait que d'autres projets furent évoqués, mais ils restèrent de toute évidence à l'état de projet.

NOTES

1. Cartulaire de l'évêché d'Autun : *Carta de Beliniaco et Tiliniaco et Rubiliaco* 31 octobre 920.
2. Lettre de Marguerite-Marie Alacoque au père Croiset, 3 novembre 1689.
3. Archives privées, lettre de M. l'architecte des Bâtiments de France au sénateur-maire de Bouzeron, 11 octobre 1978.
4. Archives privées, lettre du propriétaire à M. l'architecte des Bâtiments de France, 6 novembre 1978.
5. Archives privées, note manuscrite du commanditaire (non datée).
6. Archives privées, lettre de Michel Bouillot au commanditaire (non datée).
7. Archives privées, lettre de Pierre Griot.



La Vierge



Le Christ